



Chers licenciés

Chers parents de licenciés

Ce nouveau message pour vous faire savoir les déplacements du ski club sur les installations de Besse du 27 au 30 décembre 2020

Nous organiserons quatre journées de ski sur les remontées mécaniques de la station du Sancy avec un espace dédié pour entraînement sur piquets.

Seront concernés les jeunes U12 U14 U16 U18. Le Décret, 1519 du 04 décembre 2020, publié au Journal officiel portant modification de l'article 18 du décret 1310 du 29 octobre 2020, ne concernant que les mineurs.

Départ les 27.28.29.et 30 décembre à 07h00 au Lioran.

Les conditions du déplacement :

- Bien sûr être en possession de la licence 2020/2021.
- Etre sur une météo favorable. (Annulation possible du déplacement la veille ou le matin même)
- Etre à l'heure au départ des bus et être en possession de tout son matériel (Géant pour le premier jour. Les consignes « matériels » seront données pour les jours suivants par les entraîneurs)
- Coût : 12 € par jour. (le club prendra en charge les déplacements et une partie des forfaits journée)
- Avoir avec soi son repas froid. (Il devrait nous être proposé par la station la possibilité d'utilisation d'une salle pour midi. Cette dernière ne sera utilisée que si les conditions de protection COVID sont présentes. A défaut le repas sera pris en extérieur)
- Etre en possession, d'un test de dépistage Antigénique réalisé entre le 23 et le 26 décembre 2020, rendu négatif pour pouvoir bénéficier du transport bus. Les jeunes n'ayant pas fait de test ne sont pas exclus, mais devront se rendre sur Besse par moyen de transport familial.
- Avoir son masque et s'engager à respecter les consignes éditées par l'exploitant des remontées mécaniques de la station de Besse. (Nous n'avons pas encore reçu les « tour de cou FFS » qui doivent être livrés entre le 15 décembre 2020 et le 25 janvier 2021).
- un protocole sanitaire sera affiché sur la porte latérale des minibus : Il sera à observer rigoureusement.

Nous sommes dans des conditions inédites et devons prendre en compte bien des paramètres : législatifs, logistiques, sanitaire et heureusement aussi, encore sportifs.

Aussi nous vous demandons de vous signaler pour inscription participatives aux entraîneurs sur la première semaine des vacances, qui volontaires passionnés vont être présents dès lundi 21 décembre à 10h au chalet du club pour des activités de montagne et de glisse, au plus fort de ce qui nous est permis de faire sur la station.

Que ce soit par l'intermédiaire des entraîneurs ou directement, vous devrez vous signaler pour inscription aux déplacements sur Besse en envoyant un mail précisant les jours de participations (27.28.29.30) à : [cestefane@wanadoo.fr](mailto:cestefane@wanadoo.fr)

Ne feront partie du déplacement que les mineurs inscrits : Nous devons réserver les forfaits la veille ainsi que le l'espace nécessaire à la tenue d'un entraînement de qualité.

Dans toutes les activités que seront les nôtres durant les vacances de Noël, nous devons nous engager au respect des gestes barrières et de distanciations ainsi qu'à militer pour que nos proches, nos connaissances et entourages en fassent de même, pour que le brassage des vacances de Noël ne remette pas en cause la possibilité d'ouverture de nos stations au 7 janvier 2021.

PH D